

TRÉMEHEUC

N°94 – Mai 2024

Dispositif « Argent de poche »

Dispositif « Argent de Poche » pour les jeunes de Trémeheuc

Vous avez entre 15 et 18 ans au 1er juillet 2024 ? Vous aimeriez vous rendre utile, participer à la vie de la commune et gagner un peu d'argent de poche ? La commune de Trémeheuc vous offre une belle opportunité !

La commune de Trémeheuc vous propose le dispositif « argent de poche » dès les vacances d'été. Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents, âgés de 15 ans jusqu'à la veille de leur 18 ans, d'effectuer de petits travaux, par demi-journée de 3h, au sein de la commune et de percevoir en contrepartie une rémunération de 15 € pour 3h de travail.

Adolescent, vous serez amené(e) à intervenir sur le terrain (espaces verts, bâtiments publics) sous la responsabilité d'un tuteur désigné parmi le personnel municipal.

La prochaine session se déroulera du 8 au 12 juillet 2024.

Si ce projet vous intéresse, il vous suffit de contacter la Mairie afin de constituer un dossier. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée (places limitées).



Civisme : règles de bon voisinage et respect de la voie publique

Les beaux jours sont de retour... et les bruits aussi.

Les beaux jours sont de retour et le bruit des tondeuses à gazon et autres taille-haies se font entendre à nouveau. Cependant, ce type de bruit et autres bruits de voisinage sont réglementés. Selon un décret de 2006 :

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Appel au civisme de chacun, merci de tenir compte de cette disposition et d'agir en bonne intelligence pour le bien-être de tous !

Respecter les lieux publics

Dépôts anarchiques d'ordures ménagères et non-respect des jours et horaires : Nous constatons au quotidien qu'un grand nombre de poubelles se trouvent sur la voie publique en dehors des jours et horaires fixés par le règlement de collectes des déchets ménagers.

Nous vous rappelons que les contrevenants peuvent être verbalisés.



Coordonnées

4, rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30

Cérémonie du 8 mai à Cuguen



11h30

Mise en place
Cérémonie
Lecture officielle



12h00

Vin d'Honneur à la salle Morin à Cuguen

Valcobreizh

Reprise des horaires d'été en déchetterie

À partir du 2 avril, les déchetteries passent en horaires d'été et fermeront donc leurs portes à 18h au lieu de 17h.

Le SMICTOM Valcobreizh souhaite rappeler **quelques règles de bon sens** quand vous vous rendez en déchetterie :

- **Ne pas venir juste avant la fermeture** (la déchetterie ferme à 18h, pas quelques minutes après),
 - **Ne pas forcer le passage** en passant par le portail de sortie si l'agent a fermé le portail d'entrée,
 - **Respecter les consignes de tri** et demander des renseignements à l'agent en cas de doute,
 - **Faire preuve de politesse et de respect.** Parler sur un ton déplaisant, être insultant ou agressif ne vous donnera pas gain de cause.
- Pour consultez les horaires de vos déchetteries, rendez-vous sur www.valcobreizh.fr ou sur l'application «Valcobreizh et moi».
- Attention, les horaires indiqués sur Google ne sont pas toujours exacts.**

Jours fériés des 8 et 9 mai : exceptionnellement, PAS de décalage des collectes

La règle appliquée par le SMICTOM prévoit qu'en cas de **jour férié** dans la semaine, les **collectes sont décalées** d'un jour à partir du jour férié et ce jusqu'au samedi. Cette règle s'appliquera en 2024 pour tous les jours fériés **sauf pour les mercredi 8 et jeudi 9 mai.**

Après concertation, les élus et agents de collecte ont décidé de **ne pas appliquer cette règle pour les mercredi 8 et jeudi 9 mai, deux jours fériés consécutifs. Exceptionnellement, les collectes s'effectueront ces jours-là, sans décalage.**

Animations à venir de la Communauté de Communes

12 mai 2024 à 10h30 - Concert de l'ensemble de saxophones Franco – Belge

Les saxophonistes de la Bretagne Romantique invitent leurs homologues dinantais !

Le **Ensemble de saxophones Franco-Belge**, pratique collective proposée par le SIM – Ecole de musique, est un ensemble de saxophones qui regroupe une quinzaine de saxophonistes du département autour d'un répertoire éclectique allant de la musique classique à la musique de film en passant par le jazz. En novembre 2022, l'ensemble **Ensemble de saxophones Franco-Belge** partait en voyage pour la Belgique sur les pas d'Adolphe Sax, créateur du saxophone. La ville de **Dinant** en Belgique est reconnue comme la capitale du saxophone : Sax étant l'un des citoyens dinantais les plus illustres. La ville est aujourd'hui jalonnée d'arrêts faisant référence à ses inventions ou au personnage qu'il fut. De ce voyage est née une joyeuse rencontre entre les saxophonistes de la Bretagne Romantique et les saxophonistes du conservatoire Adolphe Sax de Dinant. Ainsi, cette année les bretons ont le plaisir d'accueillir leurs collègues belges à Combourg ! Ce concert de restitution du **Concert de restitution de l'ensemble de saxophones Franco-Belge** dans le parc du château de Combourg vous réserve un joyeux moment musical !

Direction : Marjolaine VERPOORTEN, Arnaud SCUTNAIRE, Delphine TUBIERE - Jumelage entre : Le SIM – Ecole de Musique & le Conservatoire Adolphe Sax de Dinant (BE) - Avec le partenariat du château de Combourg
Parc du Château de Combourg - 23 Rue des Princes 35270 COMBOURG - Entrée du parc 4€70 / Gratuit – 12ans - 02 99 73 22 95
www.chateau-combourg.com - www.simecoledemusique.com.

19 mai 2024 - Floréales Romantiques 2024

Marché aux plantes, artisanats d'arts et artisans locaux sur le thème du jardin. Expositions, conférences, animations, etc.
Dans le parc du château de Combourg - Entrée payante.

Pour plus d'information : contact@combourganimations.fr

31 mai 2024 - Déambulation artistique

Le temps d'une soirée, le service culture de la Communauté de communes Bretagne romantique et l'association Le Bon Accueil – Reverb vous invitent à la clôture de la résidence artistique menée à l'école publique de Combourg. Avec l'artiste Mérovée Dubois, les élèves réaliseront une déambulation dans le bourg à la manière d'une procession folklorique, vêtus de costumes anciens et de masques traditionnels réalisés à partir d'argile et de végétaux.

Cette déambulation artistique débutera à 18h00 à l'école publique de Combourg et prendra fin sur la Place des Arts où un temps convivial sera proposé pour clôturer cette belle résidence.

Informations pratiques : culture@bretagneromantique.fr / 02.99.45.23.45